

Délibération 2022-29-CA P

Séance du 07 Juillet 2022

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Avenant n°1 à la convention cadre entre l'UPHF et VALUTEC

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans l'amphithéâtre 150 du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le jeudi 07 juillet 2022 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu les articles L 711-1 et L 719-5 du code de l'éducation ;

Vu les articles R 711-10 et suivants du code de l'éducation ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 juin 1997 de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis autorisant la création de la filiale ;

Vu le décret n° 219-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental ;

Vu la délibération 2021-74-CA P du Conseil d'Administration du 08 juillet 2021 relative à la convention cadre entre l'UPHF et sa filiale VALUTEC ;

Monsieur le Président laisse la parole à M. Philippe DULION, Directeur Général des Services qui présente aux membres l'avenant n° 1 à la convention cadre entre l'UPHF et Valutec à savoir :

Objet de l'avenant :

- Elargir le périmètre des activités déléguées à la filiale à **la gestion des contrats de collaboration de recherche conclus avec un tiers du secteur privé** (négociation, conclusion des contrats et gestion administrative et financière)

Dans ce cadre :

- Mise en place **d'une procédure d'instruction et de validation des contrats** et d'un **contrôle des activités** déléguées par l'UPHF
- Détermination des **règles de gestion administrative et financière** et des obligations réciproques

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix l'avenant n° 1 à la convention cadre entre l'UPHF et Valutec selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 23 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 07 juillet 2022

Abdelhakim Artiba
Président

